
CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 25 septembre 2019 à 18h30,
A Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	Pouvoir de Dominique DORD
2	AIX-LES-BAINS	T	Georges BUISSON	
3	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	
4	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	
5	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	
6	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
7	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
8	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
9	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
10	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	
11	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	
12	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	Pouvoir de Nicolas VAIRYO
13	AIX-LES-BAINS	T	Marie-Pierre MONTORO	
14	AIX-LES-BAINS	T	Isabelle MOREAUX-JOUANNET	
15	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
16	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
17	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
18	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
19	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANCOIS	
20	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
21	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	Pouvoir de Philippe LANÇON
22	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
23	BRISON SAINT INNOCENT	T	Florence DUNOYER	
24	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
25	CONJUX	T	Claude SAVIGNAC	
26	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
27	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
28	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
29	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
30	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
31	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	
32	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
33	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	
34	MERY	T	Eudes BOUVIER	
35	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
36	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
37	MOUXY	T	Gabrielle KOEHREN	
38	MOUXY	T	Nicolas MARC	
39	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
40	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
41	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
42	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
43	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	S	Jean-Marc JOURDAN	
44	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU	
45	TRESSERVE	T	Annie MOULIN	
46	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
47	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
48	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
49	VOGLANS	T	Yves MERCIER	
50	VOGLANS	T	Martine BERNON	



23 communes présentes

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT
LE BOURGET-DU-LAC
GRESY-SUR-AIX
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE
VIONS

Dominique DORD
Nicolas VAIRYO
Nicole FALCETTA
Philippe LANÇON
Elisabeth ASSIER
Denise de MARCH
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

Autres présents non votants :

Rémi FOUSSADIER
Frédéric GIMOND
Laurent LAVAISIERE
Olivier VERDENAL
Christophe TOUZEAU
Véronique MERMOUD
Christophe PIRAT
Julie ECALARD
Sophie CASSARO
Estelle COSTA de BEAUREGARD
Eline QUAY THEVENON

Entente Interdépartementale de Démoustication (EID)
Directeur Général des Services
Directeur Général Adjoint des services
Directeur financier
Directeur du pôle Eau
Directrice du pôle Aménagement
Directeur du pôle Service à la population
Responsable Communication et relations publiques
Responsable Tourisme
Responsable juridique/Assemblées
Assistante du service Juridique / Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 18 septembre 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 17 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 50 présents (49 titulaires et 1 suppléant), et 54 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 16 Année : 2019

Exécutoire le : 04 OCT. 2019

Affichée le : 04 OCT. 2019

Visée le : 04 OCT. 2019

ASSAINISSEMENT

Réhabilitation des installations d'assainissement non collectif - Subventions

Monsieur le Président rappelle la délibération approuvée en Conseil de Communauté en date du 14 Juin 2018, portant sur la mise en place d'un programme d'aide à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif non conformes sur le territoire de Grand Lac.

Ce programme se positionne comme un levier important dans la dynamique de mise aux normes du parc d'installations non conformes de Grand Lac situées dans des secteurs qui ne seront pas desservis par un réseau d'assainissement collectif.

Pour rappel, les usagers concernés peuvent bénéficier d'une subvention à hauteur de 3000€ TTC, couvrant ainsi les frais d'étude et une partie du montant des travaux de réhabilitation des installations d'ANC. Le coût moyen de tels travaux de réhabilitation s'élève à environ 10 000€.

Les hypothèses budgétaires retenues permettent de subventionner 30 dossiers par an (traitement par ordre d'arrivée).

1. ANNULATION

Monsieur le président propose d'annuler les dossiers de subvention suivants à la demande des propriétaires concernés :

Civilité	Nom	Prénom	Adresse construction	CP	Ville construction
Madame	CHATEAU	Zuzana	Chef-Lieu	73310	ONTEX
Monsieur	FLEURET	Angèle	La Roche	73410	ENTRELACS (Saint Germain la Chambotte)
Monsieur	POVEDA	Julien	Les grands prés	73100	SAINT OFFENGE
Monsieur	GROUPIERRE	Karleen	Ontex	73310	ONTEX

2. PRESENTATION DES DOSSIERS SUBVENTIONNABLES

Monsieur le président propose de subventionner les dossiers suivants, conformément aux règles d'attribution et de subventions établies dans la délibération du 14 Juin 2018 :

Civilité	Nom	Prénom	Adresse construction	CP	Ville construction
Madame	KUDELOVA	Zuzana	Chef-Lieu	73310	ONTEX
Monsieur	BROGNIART	Benoît	1128 Route de Collonges	73410	ENTRELACS (Albens)
Monsieur	VIGNEUX	Benjamin	240 impasse sous château de l'oye	73100	SAINT OFFENGE
Monsieur	REVIL	Florian	86 impasse sous château de l'oye	73100	SAINT OFFENGE

3. FINANCEMENT

Le financement de cette prestation sera porté par le budget Assainissement. Les crédits seront ouverts au budget 2019.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;

- AUTORISE le Président à signer avec les propriétaires ci-dessus référencés une convention relative à l'attribution et au versement des aides à la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectifs.

Aix-les-Bains, le 25 septembre 2019

Le Président,
Dominique DORD



- Délégués en exercice : 70
- Présents : 50
- Votants : 54
- Pour : 54
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Assainissement - Réhabilitation des installations d'assainissement non collectif - Subventions

Date de transmission de l'acte : 04/10/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 04/10/2019

Numéro de l'acte : d2988 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20190925-d2988-DE

Date de décision : 25/09/2019

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.2. Subventions accordées
7.5.2.5. Autres (Coopération décentralisée, syndicats...)